

Les représentants au CA  
du personnel d'éducation  
et de vie scolaire du lycée  
Jehan de Chelles 77500  
0772276f  
Tel : 01 64 72 43 40

Chelles le 12 mars 2015

A Mme la rectrice d'académie.

Sous le couvert de Mr Favier, proviseur du lycée

Objet : demande d'audience du personnel

Madame la rectrice,

Lors du conseil d'administration du 3 mars 2015, puis celui du 10 mars 2015, la proposition de DHG et sa répartition a été rejetée. Elle ne permet pas en effet de prendre en compte la réalité du terrain pour enseigner dans des classes où se trouvent des élèves en grande difficulté.

Nous vous en avons fait part en votant à l'unanimité une motion (l'administration a refusé de voter) précisant que ni les effectifs par classe ( 35 élèves en seconde et en 1<sup>ère</sup> et terminale STMG) ni la dotation ne permettait d'enseigner à ces élèves dans des conditions favorisant leur réussite, notamment en enseignement général.

De plus sur la sep et au lycée vos propositions de postes (blocage et non création) ne peuvent améliorer cette situation.

Nous vous demandons donc de recevoir une délégation du personnel pour étudier avec vous les moyens de mettre fin à cette situation qui ne peut durer .

Nous vous remercions par avance de votre réponse rapide.

Recevez, madame la rectrice, nos salutations respectueuses.

Les représentants du personnel  
D'enseignement et de vie scolaire